



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
DE LA PRODUCTION  
D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **Budget 2021-2022 : Les énergies renouvelables doivent être au cœur de la relance du Québec**

**Montréal, 26 mars 2021** - L'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER) voit d'un bon œil les investissements de 20 M \$ additionnels annoncés pour le début de l'implantation des stratégies hydrogène et bioénergies dans le budget déposé hier par le ministre des Finances, M. Éric Girard. L'Association salue que, de ce fait, le budget déposé par le gouvernement réitère les objectifs et la démarche déjà engagée dans le cadre du Plan pour une économie verte (PEV) ainsi que dans son Plan de mise en œuvre.

L'AQPER aurait cependant souhaité trouver dans le budget un signal clair concernant la volonté gouvernementale de soutenir activement la production de biocarburants au Québec. En effet, ces derniers doivent jouer un rôle de soutien aux efforts d'électrification des transports pour atteindre les cibles climatiques québécoises. C'est pourquoi l'AQPER avait recommandé la prolongation des programmes de crédit d'impôt remboursable pour la production d'éthanol, d'éthanol cellulosique et de biodiesel pour une durée de 10 ans afin de favoriser l'investissement privé dans la filière. Ce crédit est un outil essentiel pour l'atteinte des objectifs de teneurs minimales, pour la réussite de la relance économique verte post-pandémie, mais surtout afin de réduire la consommation de produits pétroliers. D'ailleurs, cette mesure sera prioritaire parmi les recommandations que l'Association effectuera dans le cadre du développement de la stratégie hydrogène et bioénergies.

Il ne faudrait pas oublier que les ventes de véhicules utilitaires ont bondi de 152 % entre 2000 et 2019. C'est donc près de 5 millions de véhicules qui circulent au Québec et qui sont à la source de l'augmentation de 23 % des émissions de GES depuis 1990 dans ce secteur. Sans la contribution des biocarburants, les émissions du transport routier auraient augmenté dans la seule région de Montréal de 7 % entre 1990 et 2015.

« Le déploiement des énergies renouvelables, tel que proposé dans la Feuille de route 2030 que nous avons présentée en février, aura des impacts positifs sur la relance économique du Québec ainsi que sur le développement de toutes ses communautés régionales. Nous sommes heureux de constater que le gouvernement reconnaît l'apport complémentaire et stratégique des bioénergies. Il est essentiel de s'assurer que les investissements et les actions futures auront des impacts durables sur le développement économique du Québec, mais également sur l'atteinte des cibles climatiques que nous nous sommes fixées », a déclaré le président-directeur général de l'AQPER, Monsieur Gabriel Durany.



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
DE LA PRODUCTION  
D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

---

### **À propos de l'AQPER**

Porte-parole de l'industrie au Québec depuis 30 ans, l'Association québécoise de production d'énergie renouvelable (AQPER) regroupe les intervenants du secteur des énergies renouvelables. Elle intègre dans son champ d'action les acteurs des filières hydraulique, éolienne, de la bioénergie ainsi que de l'énergie solaire.

-30-

Source : AQPER

Demande médias et informations:

Laurence Fafard, Public stratégies et conseils, 514-457-6617, [laurence@publicsc.com](mailto:laurence@publicsc.com)